

# INFOLIVE

Entretien et culture de l'olivier



INFOLIVE n° 25

21 Octobre 2019

**RETROUVEZ LE BULLETIN INFOLIVE :**

☞ Sur le site internet de France Olive : <http://afidol.org/oleiculteur/bulletins-infolive-2019>

**POUR UN ABONNEMENT GRATUIT À INFOLIVE :**

☞ Rendez vous à cette adresse : <http://afidol.org/lettres-dinformations>

ISSN 2264-6701

## RÉSUMÉ DE LA SITUATION

**MOUCHE**

Sur l'ensemble des secteurs, les captures de mouches se maintiennent à des niveaux élevés et les conditions climatiques sont encore très favorables à l'activité de ponte. **Le risque d'augmentation des dégâts est donc toujours très élevé sur l'ensemble du territoire.**

**DALMATICOSE**

Chute des olives précédemment nécrosées mais apparition de nouvelles contaminations. Assurez-vous de maintenir une bonne protection préventive contre la mouche de l'olive.

**CEIL DE PAON  
CERCOSPORIOSE**

Avec les précipitations prévues cette semaine le risque de contamination augmente et le niveau de risque varie (moyen à élevé) en fonction de l'intensité des pluies et des symptômes observés.

**TEIGNE**

Les niveaux de dégâts sont très faibles sur la majorité des secteurs. Si quelques chutes d'olives liées à la teigne ont été observées, attendre le printemps prochain pour intervenir.

**MATURITÉ**

La maturité se poursuit régulièrement dans de bonnes conditions, les échantillons analysés laissent entrevoir une excellente qualité sur cette campagne 2019. Attention ne pas dépasser 30 % d'olives nécrosées pour avoir une huile de qualité acceptable

**IRRIGATION**

Compte-tenu des nouvelles pluies du week-end dernier et de cette semaine, fin de la campagne d'arrosage.

n° 1308/2013 et du règlement (UE) n° 1308/2013, en ce qui concerne les programmes de travail pour soutenir les secteurs de l'Huile d'Olive et des Olives de Table.

InfOlive est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'Olivier, établissement agréé par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro LR01203, pour le compte de France Olive – Afidol. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative, les informations présentées sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.



## MOUCHE

### ☞ Observations \* :

D'après le Bulletin de Santé du Végétal n°25 du 21 octobre 2019, dans l'ensemble des secteurs les captures de mouche se stabilisent mais **les niveaux de populations restent importants pour la saison.**

Sur l'ensemble des secteurs, les dégâts de mouche sont en augmentation, avec surtout une hausse du taux d'olives piquées sans développement larvaire (liée aux conditions climatiques). Les niveaux de dégâts observés sur les parcelles restent cependant très hétérogènes et dépendent principalement de la qualité de protection du verger mis en œuvre depuis le mois d'août (nombre de traitements phytosanitaires réalisés et périodes d'application).

### ☞ Évaluation du risque :

**Le niveau de risque reste très élevé sur l'ensemble du territoire oléicole.**

Les niveaux élevés de populations et l'attractivité plus importante des olives (liée notamment aux dernières précipitations) s'accompagnent généralement d'une augmentation du risque de dégâts dans les vergers avec apparition de nouvelles piqûres de ponte.

### ☞ Préconisations :

**Dans les vergers relativement sains où peu de dégâts de mouche sont observés :**

- Si vous récoltez au plus tard dans le courant du mois de novembre, il n'est pas forcément nécessaire de renouveler vos traitements. Il faut compter environ un mois entre la ponte et la manifestation des dégâts sur la qualité de l'huile. Assurez-vous cependant de la date d'ouverture de votre moulin.
- Si vous récoltez à partir du mois de décembre, il est préférable de renouveler votre protection contre la mouche de l'olive, pour aller sereinement jusqu'à la récolte. Si vous traitez, consultez la page 5 (rappel des principales stratégies de lutte contre la mouche). Dans le choix de votre stratégie de protection des olives, **soyez attentif aux prévisions météorologiques** (risque de précipitations importantes pouvant entraîner le lessivage des produits phytosanitaires utilisés) et **aux délais d'application avant récolte** des produits phytosanitaires utilisés (voir tableau ci-dessous).

Matière active	Résistance au lessivage par les pluies	Persistance d'action	Délai d'application avant récolte
Kaolin : 1 000 g/kg	20 mm cumulés	selon l'érosion par le vent. Renouvellement conseillé une fois par mois.	absence de DAR
Kaolin : 99%			28 jours
Silicate d'Aluminium : 949,81 g/kg			28 jours
Spinosad : 0,02 %	10 mm cumulés	moins de 5 jours	7 jours
Deltaméthrine : 15 g/L	20 mm cumulés	10 jours	7 jours
Lambda cyhalothrine : 100 g/L	20 mm cumulés	10 jours	7 jours
Phosmet : 500 g/kg	50 mm cumulés	10 jours si le pH de la bouillie est abaissé à 5, contre quelques heures à pH 8	28 jours

- Si vous ne souhaitez ou ne pouvez pas renouveler vos applications, il est peut-être conseillé d'envisager la stratégie de récolte précoce. Pour vous aider dans la prise de décision de cette stratégie consultez le chapitre « maturité » page 6.

**Dans les vergers présentant des dégâts relativement importants de mouches :** il est peut-être urgent de **récolter précocement, si possible avant début novembre.** Vos rendements et la qualité du fruité vous paraîtront peut-être insuffisants, mais vous aurez sauvé votre récolte. **Dans le cas contraire le risque d'une perte de récolte et d'une qualité d'huile dégradée est très important.**

## DALMATICOSE

---

### ☞ Observations \* :

Suite aux récentes conditions climatiques (vent, précipitations), beaucoup d'olives présentant des symptômes de dalmaticose (nécroses) ont chuté. Malgré cette chute, les niveaux de dégâts observés restent stables car de nouvelles contaminations d'olives apparaissent.

### ☞ Évaluation du risque :

Comme l'apparition de la dalmaticose est fortement corrélée à l'activité de ponte des mouche, **le niveau de risque est élevé**, principalement **dans les vergers sensibles ou insuffisamment protégés contre la mouche de l'olive**.

### ☞ Préconisations :

**Dans les vergers sensibles : si vous récoltez après le 15 novembre, soyez attentif aux précipitations** (risque de lessivage des produits phytosanitaires par les pluies) et **renouvelez si nécessaire la protection contre la mouche, en tenant compte des délais d'application avant récolte** (voir chapitre « mouche » en page 2). L'application d'argile blanche calcinée reste le moyen le plus efficace pour se prémunir de la dalmaticose.

## OËIL DE PAON

---

### ☞ Observations \* :

Les dégâts causés par l'œil de paon ont été importants au printemps dernier. Des feuilles tachées persistent au sein des vergers touchés et l'inoculum reste bien présent. De nouveaux foyers ont également été détectés sur certains vergers.

### ☞ Évaluation du risque :

Les conditions climatiques (précipitations et températures) annoncées cette semaine sont particulièrement propices au développement de conidies. Soyez attentif aux prévisions météorologiques sur votre secteur.

**Le risque est proportionnel au risque de précipitations et aux défoliations rencontrées au printemps dernier : moyen sur les vergers peu sensibles, à élevé sur les vergers sévèrement touchés.**

### ☞ Préconisation :

Avec les précipitations prévues cette semaine sur la majorité des secteurs, le risque de lessivage de votre dernière application de cuivre est important (cumul de pluie supérieur à 40 mm depuis la dernière application). **Soyez donc très attentifs aux précipitations sur vos parcelles**. La maladie sera désormais plus difficile à endiguer compte tenu de la proximité de la récolte, du risque accru de lessivage des traitements et du raccourcissement du cycle du champignon. **Pour limiter la propagation et la multiplication du champignon, renouvelez votre protection, si nécessaire et dès que possible, avec une spécialité à base de cuivre**. Prévoyez l'application d'un cuivre à la dose de 1 kg/ha de cuivre-métal (dans la limite de 4 kg/ha/an de cuivre-métal et de la dose homologuée pour le produit utilisé). **Sur les parcelles non récoltées, soyez attentif aux délais avant récolte**. Pour garantir l'efficacité du traitement, il convient d'appliquer la bouillie sur un matériel végétal relativement sec et s'assurer d'avoir un créneau d'au moins 6 heures (temps de séchage) entre votre application et les prochaines précipitations.

Pour rappel, la couverture cuprique n'est que préventive, et qu'elle doit donc être en place au moment des conditions favorables aux contaminations.



## CERCOSPORIOSE

---

### ☞ Observations \* :

Les premiers symptômes (présence d'un voile grisâtre sur la face inférieure des feuilles) ont été observés la semaine dernière dans certains secteurs et sur quelques parcelles. Pour l'instant, peu de nouveaux symptômes ont été observés

### ☞ Évaluation du risque :

Les conditions climatiques de cette semaine sont propices au développement des conidies. Soyez vigilant et attentif à l'apparition des premiers symptômes et aux prévisions météorologiques, principalement dans les parcelles sensibles ou précédemment touchées par cette maladie cryptogamique.

**Le risque est nul à fort en fonction de la présence ou non de conidies.**

### ☞ Préconisation :

La protection cuprique appliquée contre l'œil de paon permet de limiter le développement de la cercosporiose.

## TEIGNE

---

Quelques chutes d'olives liées à la teigne (reconnaissables au trou visible au niveau du point d'attache du pédoncule) ont été observées les semaines précédentes. Les dégâts sont globalement très faibles et largement inférieurs aux années précédentes.

Aucun traitement n'est possible en septembre sur la génération carpophage de la teigne. Attendre la prochaine floraison pour appliquer un insecticide à base de *Bacillus thuringiensis*.

\* Les observations sont réalisées dans le cadre du suivi biologique du territoire par les techniciens référents sur les départements oléicoles des régions PACA, Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon. Ces observations sont transcrites dans le Bulletin de Santé du Végétal (BSV) ou capitalisées lors de rencontres téléphoniques avant la rédaction de chaque bulletin Infolive.

**Mentions réglementaires** : les produits phytopharmaceutiques sont employés conformément aux règles fixées par l'arrêté du 7 mai 2017 relatif à la mise sur le marché et à l'utilisation des produits visés à l'article L. 253-1 du code rural et de la pêche maritime.



## RAPPEL SUR LES STRATÉGIES DE LUTTE CONTRE LA MOUCHE

### ➤ BARRIÈRES MINÉRALES

Les barrières minérales doivent être appliquées en gouttes très fines et de façon homogène sur toute la frondaison. Dosage = 4 à 7% d'argile dans la bouillie de traitement.

- Première application dès que les olives font plus de 8mm de long et que des mouches sont capturées sur les pièges en nombre significatif.

- Renouveler les applications chaque mois jusqu'en octobre ou après une pluie de plus de 20 à 25 mm (ou 35 à 40 mm si vous utilisez un mouillant).

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Baikal WP, Sokalciarbo WP	Kaolin : 1000 g/kg	30 kg/ha (mais 50 kg/ha lors de la première application).
Argi Nature, Argical Pro	Kaolin : 99%	
Surround WP Crop Protectant	Silicate d'Aluminium : 949,81 g/kg	

Comme barrière minérale, il est également possible d'utiliser le talc qui est reconnu comme « substance de base » par la Commission Européenne dans la lutte contre la mouche.

### ➤ ADULTICIDES BIOLOGIQUES AVEC APPAT

→ **Syneïs appât** : Insecticide autorisé en agriculture biologique.

La bouillie doit être appliquée sur 10% de la surface de l'arbre (de préférence zone sud-ouest) avec des grosses gouttes (changer de buse et/ou diminuer la pression). Deux applications sont à réaliser à 7 jours d'intervalle. Le nombre d'applications est limité à 4 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Syneïs Appât	Spinosad : 0,02 %	1,2 L/ha

### ➤ ADULTICIDES PRÉVENTIFS DE SYNTHÈSE

Les adulticides préventifs sont des insecticides de contact. La mouche est intoxiquée dès qu'elle entre en contact avec l'insecticide déposé sur les feuilles et les fruits. L'objectif est de tuer la mouche adulte avant que celle-ci n'ait eu le temps de pondre. Ils doivent être utilisés sur les premiers vols de mouche, quand le nombre de mouches augmente dans les pièges et dès que les olives sont réceptives (>8mm).

→ **Deltaméthrine et Lambda-Cyhalothrine** : La bouillie doit être appliquée sur toute la frondaison, en gouttes fines de préférence le soir ou le matin tôt, quand les températures sont douces et en l'absence de vent. Ces produits sont très toxiques et dangereux. Le nombre d'applications de deltaméthrine est limité à 3 par an, et celui de la lambda-cyhalothrine l'est à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Decis Protech, Pearl Protech, Split Protech, Decline 1.5 EW, Deltastar, Vivatrine EW	Deltaméthrine 15 g/L	0,083 L/hL
Envergure, Estamina, Karaibe Pro, Karate Avec Technologie Zeon, Karate Xflow, Karate Zeon, Karis 10 Cs, Kusti, Lambdastar, Ninja Pro, Profi Lambda 100 Cs, Scimitar, Sentinel Pro, Spark, Trafo.	Lambda cyhalothrine 100 g/L	0,110 L/ha

### ➤ OVICIDES CONTRE LA MOUCHE DE L'OLIVE :

Cette stratégie est préconisée à partir du 3<sup>ème</sup> vol qui débute généralement à partir de la mi-août dans les secteurs les plus précoces (basse altitude). Les produits ovicides s'appliquent au moment où l'activité de ponte des mouches est importante, c'est-à-dire quand les captures augmentent. Quatre à cinq jours après la ponte, il est déjà trop tard pour traiter : ces produits ne sont pas efficaces sur les larves. Le nombre d'applications est limité à 2 par an.

Spécialités commerciales	Matière active	Dose
Imidan 50 WG	Phosmet : 500 g/kg	1,5 kg/ha

**Produit efficace  
sur les œufs.  
Pas sur les larves.**

Pour une meilleure persistance d'action de l'*Imidan 50 WG*, il est primordial d'acidifier l'eau de la bouillie si elle est alcaline : le pH recommandé est 5,5. L'acidification de l'eau peut se réaliser avec de l'acide citrique ou sulfurique.



## MATURITÉ ET RÉCOLTE PRÉCOCE POUR LIMITER LES DÉGÂTS DE MOUCHE

La maturité se poursuit régulièrement dans de bonnes conditions. Les échantillons analysés laissent entrevoir une excellente qualité sur cette campagne 2019. Malheureusement, nous constatons de nombreux lots attaqués par la mouche et marqués par la dalmaticose. Actuellement et dans la mesure où le taux d'olives nécrosées reste en dessous de 30%, une huile de qualité acceptable peut être produite avec une récolte immédiate, mais toute attente supplémentaire entraînerait des défauts organoleptiques importants et une acidité élevée.

Actuellement, la Salonenque se montre à point sur de nombreuses parcelles et la maturité organoleptique est largement atteinte si la coloration atteint 20% environ. La Cayanne a rapidement mûri sur la dernière semaine. L'Aglandau reste encore globalement très vert avec des huiles très herbacées à forte structure, il n'y a aucune urgence à récolter sauf en cas d'attaques de mouche ou de dalmaticose. La lipogénèse se situe à environ 80% de son potentiel, on peut donc viser un début de récolte dans deux semaines environ. Le Bouteillan commence à mûrir et comme il s'agit d'une variété sensible au complexe mouche-dalmaticose, il est important d'examiner les olives afin de déclencher éventuellement la récolte, d'autant plus que les échantillons montrent une lipogénèse à 90% environ. Néanmoins les rendements sont très bas, cette variété ayant une forte teneur en eau tant qu'il fait chaud (60% en moyenne). Néanmoins, les lots sains donnent des huiles trop ardentes s'il n'y a pas de dégâts de dalmaticose ou de mouche. Le Cailletier mûrit rapidement et de nombreux lots montrent une lipogénèse à plus de 80%, ainsi qu'une maturité aromatique bien avancée. Dans le Nyonsais, la Tanche commence tout juste à acquérir ses arômes spécifiques, et la lipogénèse est à environ 75-80%. La fin de la lipogénèse pourrait être atteinte dès la fin de la première semaine de novembre, selon les conditions climatiques.

## IRRIGATION

### ☞ Données climatiques :

Depuis le 10 octobre, les besoins en eau ont de nouveau diminué : les ETP moyennes ont été comprises entre 2 mm et 2,5 mm par jour. Les pluies ont été nettement plus abondantes en région Sud PACA et en Drôme / Ardèche. Compte-tenu des nouvelles pluies du week-end dernier et de cette semaine, **fin de la campagne d'arrosage**.

Relevés météo du 10 octobre au 16 octobre 2019		Vaucluse	Bouches du Rhône Ouest	Bouches du Rhône Est	Var littoral	Var Intérieur	Alpes-Maritimes	Alpes de Haute Provence	Sud Drôme / Ardèche	Gard	Hérault	Aude	Pyrénées-Orientales
Cumul en mm sur la période	ETP	14	15	15	15	13	14	13	15	15	15	16	19
	Pluies	28	47	19	10	33	53	28	23	22	10	3	1
ETP moyenne en mm / j		2,1	2,2	2,1	2,1	1,9	1,9	1,9	2,1	2,1	2,2	2,2	2,7

**ETP moyenne** : évapotranspiration potentielle moyenne. Elle correspond à la consommation d'un gazon ras bien alimenté en eau (référence station météo)

**Pluies** : médiane des précipitations sur l'ensemble des stations météorologiques consultées. Valeurs ne tenant pas compte des pertes par ruissellement, drainage ou évaporation.

**Sources données météo** : CIRAME / SCP